



Commission  
de la capitale nationale

National Capital  
Commission

Canada

# *Commission de la capitale nationale*



*Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités*

Résumé du Plan d'entreprise  
de **2001-2002 à 2005-2006**

**POUR OBTENIR PLUS  
DE RENSEIGNEMENTS**

**Renseignements sur la  
Commission de la capitale nationale**  
Ligne Info CCN : (613) 239-5555  
[www.commissioncapitalenationale.gc.ca](http://www.commissioncapitalenationale.gc.ca)

**Infocentre de la capitale**  
(613) 239-5000  
Ligne sans frais : 1 800 465-1867  
Télécopieur : (613) 952-8520  
Courrier électronique : [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca)

**Site Web de la capitale**  
[www.capitaleducanada.gc.ca](http://www.capitaleducanada.gc.ca)

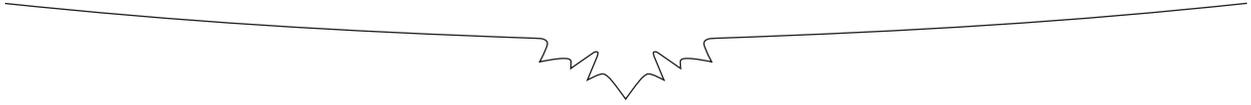
**Réservations de groupes**  
(613) 239-5100  
Ligne sans frais : 1 800 461-8020  
Télécopieur (visites et itinéraires) :  
(613) 239-5758

**Centre des bénévoles**  
Renseignements généraux : (613) 239-5373  
Télécopieur : (613) 239-5133  
[volunteer\\_benevoles@ncc-ccn.ca](mailto:volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca)

**Bibliothèque de la CCN**  
Bibliothécaire : (613) 239-5123  
Télécopieur : (613) 239-5179

**Commission de la capitale nationale**  
40, rue Elgin, pièce 202  
Ottawa, Canada K1P 1C7

# Table des matières



Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités  
*Message du président* .....2

La Commission de la capitale nationale  
*Profil de la Commission de la capitale nationale* .....5

Renouer les liens et susciter l'appui  
*Enjeux stratégiques* .....9

## Partager la vision

*Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement*

- I. Promotion et animation de la région  
de la capitale nationale.....11
- II. Planification de la région  
de la capitale nationale.....14
- III. Gestion et aménagement  
des biens immobiliers.....16
- IV. Services de l'entreprise .....20

## Annexes

*Annexe A :*

Carte des terrains appartenant à la CCN.....22

*Annexe B :*

Comparaison des résultats  
— Examen du rendement récent  
de la CCN au 30 novembre 2000 .....23

*Annexe C :*

Programme pluriannuel  
des immobilisations (PPI) .....25

*Annexe D :*

États financiers .....26

*Annexe E :*

Résumé des budgets  
de fonctionnement et des immobilisations .....30

# Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités

Message du président

## *Au cours des prochaines années,*

*les relations extérieures constitueront la préoccupation principale de la Commission de la capitale nationale (CCN). Manifestement, si la CCN veut continuer d'édifier la capitale, elle doit faire en sorte que la compréhension et l'appui atteignent un tout nouveau sommet. C'est pourquoi elle a commandité, l'an dernier, une étude sur la structure d'autorité qui traitait justement de l'état de ses relations avec les partenaires fédéraux, les administrations municipales et le public. Des recommandations fermes en faveur de changements ont été formulées et la CCN est déjà en train d'y donner suite.*

Au fil des ans, la Commission de la capitale nationale a collaboré avec des partenaires municipaux et provinciaux afin qu'on tienne compte d'une perspective axée sur la capitale non seulement pour les terrains fédéraux, mais aussi pour toute la région. En particulier, elle a encouragé ses partenaires à sortir du cadre local et à reconnaître la vocation et les besoins spéciaux d'une capitale nationale appartenant à tous les Canadiens. La Commission de la capitale nationale est fière des réalisations engendrées par ces partenariats. Le contexte est toutefois en train d'évoluer et la CCN fait de même. La création d'une nouvelle ville d'Ottawa élargie a modifié le paysage de la région de la capitale du côté ontarien et une transformation semblable se profile à l'horizon du côté québécois. Cela signifie que la CCN s'affairera à constituer de nouveaux partenariats avec des municipalités unifiées, ce qui est de bon augure pour l'établissement de relations simplifiées et plus efficaces.

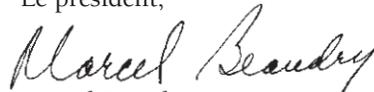
La « communication » est un autre thème. La CCN compte, à ce chapitre, de bonnes réalisations que tous peuvent constater sous la forme de berges inviolées, de vastes parcs, de boulevards, de monuments et d'un programme de célébrations nationales qui rassemblent les Canadiens d'une manière unique au pays. Selon les sondages, le public appuie fortement ces initiatives et apprécie la qualité de vie qui découle des travaux accomplis depuis plus d'un siècle par la CCN et les organismes qui l'ont précédée. La planification sous-jacente est, par contre, moins bien comprise.

Disposant de l'information et des perspectives mises en lumière par l'étude sur la structure d'autorité, la CCN procède déjà à des changements. Bien qu'elle ait pour tâche d'édifier une capitale pour tous les Canadiens, elle est consciente des puissants intérêts des administrations locales et des résidents de la région. Pour garantir une collaboration productive, la CCN consulte les premières sur la façon de les intégrer davantage dans le processus de planification. Afin d'améliorer ses rapports avec la population, elle entend organiser des rencontres régulières des membres du conseil d'administration avec des groupes d'intérêts. La CCN est en train de peaufiner son processus de consultation afin d'accroître la contribution du public et institue une assemblée générale annuelle à laquelle celui-ci sera invité à assister. Enfin, pour montrer l'importance qu'elle accorde à la communication dans son ensemble, soit au dialogue, elle a mis en place une nouvelle direction qui s'y consacre entièrement.

Bien entendu, la Commission de la capitale nationale ne se contente pas de planifier et d'édifier la capitale. Elle cherche aussi des moyens d'utiliser les magnifiques espaces publics de la capitale et de les animer par des programmes d'envergure nationale. Là aussi, la CCN a hâte de collaborer avec des partenaires locaux à l'élaboration de programmes qui expriment les caractéristiques, uniques et excellentes, de ce pays, en mettant l'accent actuellement sur le rôle du Canada sur la scène internationale.

La région de la capitale vit présentement une étape majeure de son histoire. En 1999, la CCN a terminé le nouveau *Plan de la capitale du Canada*. Maintenant, elle est sur le point de commencer à réaliser certains des concepts les plus stimulants de ce plan, y compris la revitalisation d'importants secteurs du cœur de la capitale. La CCN se réjouit d'avance de la possibilité de planifier et de concrétiser ces projets de concert avec ses nombreux partenaires de la région de la capitale nationale.

Le président,



Marcel Beaudry



# La Commission de la capitale nationale

*Profil de la Commission de la capitale nationale*

## *Mission :*

*Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale nationale du Canada.*

## *Mandat :*

*Créer la capitale — En 1959, le Parlement a constitué la Commission de la capitale nationale en lui confiant comme mandat d'aménager une capitale reflétant le Canada au fur et à mesure de son évolution vers un grand État moderne. Dans ce but, la CCN a, avec les années, acquis plus de 465 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (voir l'annexe A). La Commission de la capitale nationale est le plus gros propriétaire foncier individuel de la région de la capitale nationale (RCN).*

## Loi sur la capitale nationale

La *Loi sur la capitale nationale* de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la CCN :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces plans, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer et de promouvoir, dans la RCN, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada portant sur l'organisation, la commandite ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCN, et à approuver la conception des bâtiments et de l'utilisation des terrains, ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux, dans la RCN.

## Le statut de société d'État

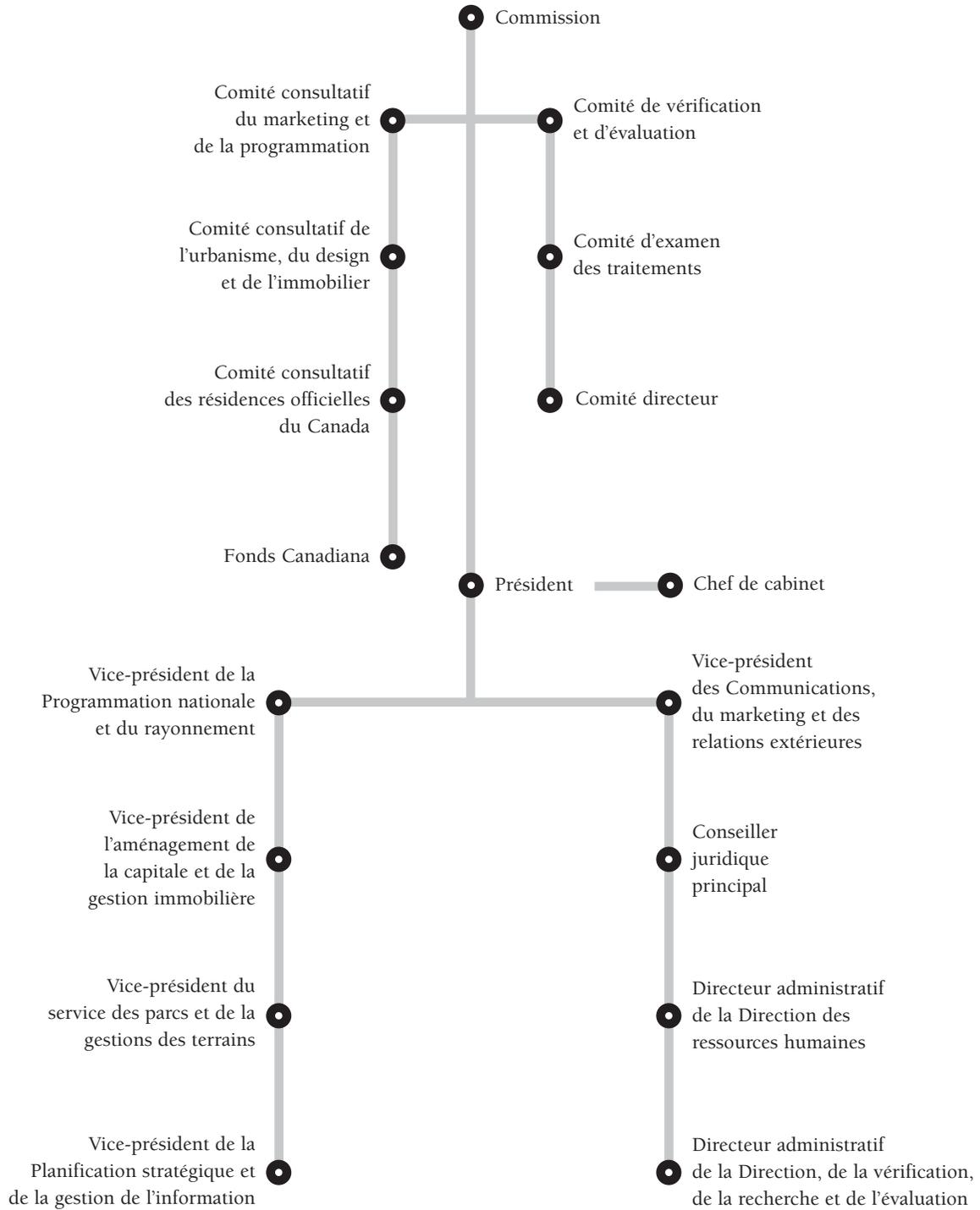
Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au régime de responsabilité exposé dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Celle-ci confère à la CCN l'indépendance de gestion qu'elle doit avoir pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux dans la capitale, la souplesse nécessaire pour harmoniser ses plans avec ceux d'autres échelons de gouvernement dans la région, ainsi que le pouvoir de conclure des partenariats productifs. La CCN est régie par un conseil national d'administration et relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. La CCN compte environ 425 employés, qui dirigent la planification, la construction et l'animation de la capitale du Canada.

## Structure

L'organigramme de la page suivante illustre les relations entre le conseil d'administration (la Commission), les divers comités (à la fois institutionnels et consultatifs) et les secteurs des programmes.

## Activités et produits

La CCN intervient dans trois grands secteurs — promotion et animation de la région de la capitale nationale, planification de la région de la capitale nationale, et gestion et aménagement des biens immobiliers — avec le soutien d'un quatrième, celui des services de l'entreprise.



Organigramme de la CCN



## Renouer les liens et susciter l'appui

Enjeux stratégiques

# *La CCN a pour raison d'être*

*la promotion de la fierté nationale en créant une magnifique capitale pour une population canadienne de plus en plus diversifiée. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la question de l'unité nationale continue d'animer la CCN, qui est en pleine définition de ses stratégies et de ses programmes. En même temps, afin de susciter l'appui de ses initiatives par le public, la CCN doit se faire mieux connaître comme intendant de la capitale du Canada et organisme chargé de créer un héritage à transmettre aux générations futures. Le Plan de la capitale du Canada ayant été approuvé en 1999, la société d'État est prête à se lancer dans la prochaine grande phase de l'édification de la capitale. Quatre grands enjeux stratégiques ont été retenus pour la période de planification actuelle.*

## Un cadre d'action

Une étude récente sur la structure d'autorité recommande à la CCN de modifier non pas vraiment ce qu'elle fait, mais plutôt comment elle fonctionne dans trois domaines clés. **Les relations extérieures** La CCN doit redéfinir ses rapports avec la nouvelle Ville d'Ottawa et la nouvelle ville fusionnée qui est en train de naître sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais; elle doit se préparer à s'exprimer plus fermement comme porte-parole du gouvernement fédéral dans la région; elle doit elle-même être disposée à accueillir une plus grande participation du public. **La visibilité de la CCN** L'utilisation efficace d'Internet pourrait aider la CCN à joindre plus efficacement ses partenaires et le public. **La consultation** La CCN doit améliorer la façon dont elle consulte la population. Elle s'est assez bien acquittée de l'élaboration des processus de consultation publique, mais elle doit faire davantage pour garantir que les préoccupations de la population sont reflétées dans les plans et les projets en évolution. Des leçons ont été apprises. De nouveaux outils de consultation existent et la CCN en tirera profit pour susciter un ferme appui local à ses projets à long terme.

## L'édification d'une capitale pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Forte d'un nouveau plan directeur solide, la CCN est prête à se lancer dans la prochaine grande phase de l'édification de la capitale. Le succès repose toutefois sur une défense et un soutien politiques et publics constants. La CCN doit retrouver sa place de chef de file fédéral de la planification de la capitale. Elle doit susciter et maintenir des appuis par une gamme complète d'initiatives de relations publiques. Il lui incombe d'insuffler aux Canadiens l'idée d'une grande capitale.

## L'adaptation au nouveau millénaire

Dans la foulée des festivités entourant l'arrivée du nouveau millénaire, la CCN doit se recentrer pour l'avenir. Elle doit choisir les programmes axés sur le millénaire qui pourraient continuer à servir l'intérêt public et, au besoin, décider des moyens de les adapter et de les financer au cours des prochaines années. Lorsqu'elle élabore ou réoriente de nouveaux programmes, la CCN devrait plaire au plus grand nombre de Canadiens possible, compte tenu de la diversité de leurs intérêts.

## Le sens du concept d'« intendance »

À titre d'intendant et de gestionnaire des terrains fédéraux de la RCN, la CCN se préoccupe de sauvegarder l'environnement. Comme, dans le contexte du *Plan de la capitale du Canada*, on veut attirer plus de gens vers les berges de la capitale, la société d'État doit se débattre avec le sens du concept d'« intendance » et élaborer une stratégie environnementale intégrée pour l'avenir. Elle doit réaffirmer les principes environnementaux fondamentaux et se préparer à s'y reposer pour tenir bon face aux pressions accrues en faveur du développement.

# Partager la vision

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement

## I. Promotion et animation de la région de la capitale nationale

### OBJECTIF

- Favoriser la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région et susciter la participation aux activités qui s'y déroulent.

### STRATÉGIES

- Présenter à longueur d'année une programmation de premier plan qui présente une meilleure image de la capitale canadienne aux Canadiens et aux autres visiteurs qui s'y rendront soit en personne, soit par des moyens virtuels.
- Offrir des programmes, des activités et des services nouveaux ou renouvelés, pour améliorer la situation de la capitale sur la scène internationale.
- Demander à des partenaires ainsi qu'à de grands commanditaires de premier plan de participer continuellement et de plus en plus à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale.
- Rejoindre des auditoires potentiels par des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.

### EN BREF

Un pays diversifié a besoin d'une capitale qui réaffirme symboliquement les valeurs et les réalisations collectives de sa société. La CCN est un important propriétaire foncier de la RCN, mais ses biens immobiliers ne constituent pas une fin en soi. Ils ont plutôt un sens comme « scènes » propices à la célébration du Canada et de la région de sa capitale. **Programmation au-delà du millénaire** Tandis qu'elle termine son

plan quinquennal de programmation, la CCN met l'accent sur des « groupes de programmes » et s'affaire à concevoir des activités interactives auxquelles peuvent participer les membres de plusieurs générations. On est également en train de concevoir des programmes plus pointus pour les visiteurs « virtuels ». Par ailleurs, comme la construction de la boucle intérieure du boulevard de la Confédération a été achevée en 2000, des emplacements situés sur son parcours sont prêts à accueillir des programmes qui permettront aux gens de mieux profiter de la capitale et qui communiqueront à son sujet d'importants messages aux visiteurs. **Programmation internationale** La CCN cherchera à constituer des partenariats permanents avec des villes et les représentants de manifestations internationales et, dans la RCN et de concert avec des partenaires fédéraux, elle verra à faire connaître le rôle du Canada sur la scène mondiale. Dans le parc des Chutes-Rideau, le Pavillon Canada-Monde servira de point d'ancrage permanent des activités de programmation et de rayonnement internationaux. **Marketing, rayonnement et promotion** La CCN continuera d'employer la télévision, la radio et Internet pour diffuser les grandes manifestations de la capitale. Elle tissera des liens culturels et sociaux à travers le Canada par sa participation à l'Organisation des capitales canadiennes. En particulier, elle ciblera une clientèle de jeunes et fera la promotion de la richesse des activités de plein air et des nombreuses ressources qui leur sont consacrées. **Monuments commémoratifs** La CCN travaillera avec des organismes et des particuliers commanditaires en vue de l'aménagement, de la conception et du repérage d'emplacements convenant à la construction de nouveaux monuments commémoratifs.

## INDICATEURS DE RENDEMENT

### Programmation au-delà du millénaire

- (i) Au cours de la période de planification, la CCN établira un nouveau centre de renseignements et mesurera le degré de satisfaction du public qui servira de référence pour l'établissement des objectifs de rendement pour l'avenir.
- (ii) Au cours de la période de planification, le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale et à sa place se maintiendra à 325 000 par année, et on accordera une importance particulière aux personnes qui viennent dans la capitale pour la première fois ainsi qu'aux résidents hôtes.
- (iii) En 2002-2003, la CCN effectuera un sondage sur la satisfaction des visiteurs à l'égard de ses programmes relatifs à la colline du Parlement et elle mettra à jour ces programmes en conséquence.
- (iv) Pendant la période de planification, la CCN maintiendra le nombre de spectateurs assistant au spectacle son et lumière sur la colline du Parlement (qui a attiré un nombre record de 160 000 personnes en 2000), et maintiendra le degré élevé de satisfaction, qui se situe à au moins 85 p. 100 actuellement.
- (v) Pendant la période de planification, la CCN présentera, à l'occasion de la fête du Canada, une programmation qui met en valeur la diversité, les valeurs et les réalisations du pays, et elle soutiendra ou élargira les partenariats en matière de programmation et de marketing qui concernent cette journée de festivités.

- (vi) En 2001-2002, la CCN élaborera et mettra en œuvre, en partenariat avec des intervenants locaux et nationaux actuels et nouveaux, un plan d'action commun pour revitaliser le Bal de Neige et le faire reconnaître comme activité de calibre international.

### Boulevard de la Confédération

- (i) La CCN tirera parti des possibilités de regroupement et de programmation qui s'offrent relativement au boulevard de la Confédération, « voie de la découverte du Canada ». D'ici 2004-2005, elle produira une panoplie d'outils d'interprétation autonome utilisables toute l'année.

### Programmation internationale

Au cours de la période de planification, la CCN accentuera le profil international de la capitale sur la scène mondiale par les moyens suivants :

- (i) De concert avec de nouveaux partenaires et commanditaires, établir le Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau, selon les objectifs suivants :
  - inaugurer l'édifice en mai 2001 par une cérémonie officielle;
  - accueillir 80 000 personnes pendant l'année d'inauguration (d'avril à octobre) et porter ce nombre à 120 000 d'ici l'exercice 2003-2004;
  - établir et mettre en œuvre un plan concernant les initiatives conjointes de programmation et de marketing, ainsi qu'un cadre d'évaluation commun;
  - renouveler ou élargir des partenariats relatifs au Pavillon d'ici 2004-2005.

(ii) Participer aux activités internationales suivantes :

- En 2001-2002, la CCN se joindra au reste de la planète pour célébrer l'Année internationale des volontaires. Grâce à des activités dans la capitale, elle sensibilisera davantage les gens aux valeurs et à l'identité nationales du Canada à ce chapitre.
- En 2001-2002, la CCN fournira un soutien aux Jeux de la Francophonie sur les plans de la programmation et du marketing.
- En 2005, la CCN accueillera la réunion annuelle de l'International Festival and Events Association, en collaboration avec des partenaires locaux et nationaux.

(iii) Établir, d'ici 2002-2003, une stratégie détaillée, un plan d'action pluriannuel et des mesures de rendement pour intensifier le profil international de la capitale, en misant sur les perspectives fournies en 2001 par le nouveau Pavillon Canada-Monde, les initiatives de programmation et de marketing du Bal de Neige à l'échelle mondiale, l'Année internationale des volontaires ainsi que les Jeux de la Francophonie.

#### **Marketing, rayonnement et promotion**

- (i) La CCN, en collaboration avec l'Organisation des capitales canadiennes, maintiendra et remaniera les programmes actuels de rayonnement.
- (ii) Sous réserve du soutien financier des partenaires fédéraux, le programme d'échanges de la CCN réorientera ses efforts vers un public de jeunes et, au cours des trois prochains exercices, inclura toutes les capitales provinciales et territoriales, ainsi que la capitale nationale.

(iii) La CCN élaborera une stratégie de marketing ciblant les jeunes et remaniera ses programmes afin de joindre un plus grand nombre de jeunes Canadiens et pour leur faire connaître, comprendre et apprécier leur capitale, le Canada et les autres Canadiens.

(iv) En 2001-2002 et durant tout le reste de la période de planification, la CCN misera sur le succès de son projet spécial du millénaire, La randonnée du futur, et, sous réserve du soutien financier de partenaires et de commanditaires, elle continuera à offrir aux jeunes de 18 à 24 ans un programme annuel d'échanges et de participation, et ce, à l'échelle nationale.

#### **Monuments commémoratifs**

- (i) En 2001-2002, les politiques et les processus de la CCN relatifs aux monuments commémoratifs seront revus et mis à jour.

## II. Planification de la région de la capitale nationale

### OBJECTIFS

- Planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la RCN, en consultation avec d'autres autorités compétentes en matière de planification, afin que leur évolution soit cohérente avec l'image et le caractère de la capitale et la qualité de la vie dans la région.
- Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux de la RCN correspondent à leur signification à l'échelle nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.

### STRATÉGIES

- Positionner le *Plan de la capitale du Canada* comme vision prédominante de l'aménagement futur de la capitale et comme cadre pour l'exécution de divers plans de soutien.
- Participer à des études dirigées par la Ville d'Ottawa et la Communauté urbaine de l'Outaouais afin de régler les problèmes relatifs au transport interprovincial dans la RCN.
- Appliquer les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et d'améliorer les milieux bâti et naturel de la RCN, au moyen du processus d'approbation de l'utilisation, du design et des transactions relativement aux terrains fédéraux.
- Encourager l'intégration d'une perspective axée sur la capitale dans les plans établis par d'autres paliers de gouvernement.

### EN BREF

Par son processus de planification, la CCN établit le cadre favorisant la sauvegarde des terrains fédéraux, la promotion de l'identité canadienne et la création de « scènes » destinées à la programmation publique. Afin d'améliorer l'accès des autres paliers de gouvernement au processus de planification, la CCN prendra l'initiative de la création d'un comité consultatif mixte de planification de la capitale qui comprendra des représentants de la nouvelle Ville d'Ottawa et de la Communauté urbaine de l'Outaouais. **Planification de l'utilisation des terrains** Approuvé en 1999, le *Plan de la capitale du Canada* fixe les grandes politiques d'aménagement et de gestion des terrains fédéraux de la RCN au cours des 50 prochaines années. Un élément majeur du plan consiste en la notion de liens entre la fonction « capitale » et la fonction « ville » et de liens avec la rivière des Outaouais. **Masse des terrains d'intérêt national (MTIN)** La CCN a peaufiné la définition des terrains qui sont essentiels à la réalisation de son mandat et a consulté les organismes fédéraux qui seront touchés par les changements apportés à cette définition. **Plans directeurs** Les documents fondamentaux du processus de planification de la CCN sont les trois plans directeurs, soit celui du parc de la Gatineau (1990), celui de la Ceinture de verdure (1996) et celui des terrains urbains (en cours d'élaboration depuis l'exercice 1999-2000). Pendant les prochaines années, la CCN se concentrera sur l'achèvement du Plan directeur des terrains urbains et sur la mise à jour du Plan directeur du parc de la Gatineau. **Processus régionaux et locaux de planification** Étant donné la fusion de douze municipalités dans la partie ontarienne de la RCN, la révision du Plan directeur d'Ottawa constitue une priorité pour la nouvelle ville qui porte ce nom. De concert avec celle-ci, la CCN verra à l'inclusion d'une perspective axée sur la capitale dans le plan révisé. **Plan de secteur du cœur de la capitale** Le *Plan de la capitale du Canada*

accorde au cœur de la capitale la priorité à titre de partie de la région digne de l'intérêt et du financement de l'administration fédérale au cours des prochaines années. Dotée d'une vision et bénéficiant d'un vaste soutien public, la CCN est maintenant prête à réaliser le plan de secteur du cœur de la capitale, sous réserve du financement nécessaire. **Approbatons de l'utilisation et du design des terrains fédéraux** Lorsqu'il s'agira de coordonner l'aménagement des terrains fédéraux de la RCN conformément à ses plans, la CCN collaborera étroitement avec les ministères fédéraux, les organismes publics et privés et les particuliers afin de protéger la qualité de vie et l'« image verte » de la capitale. **Planification du transport** Seul organisme de planification de la RCN à être pourvu d'un mandat régional, la CCN se trouve dans une position unique dans le contexte de la participation à l'élaboration d'une stratégie relative au transport interprovincial.

#### INDICATEURS DE RENDEMENT

##### Planification de l'utilisation des terrains

- (i) D'ici la fin de 2002-2003, la CCN aura obtenu toutes les approbations nécessaires pour l'aménagement des plaines LeBreton, depuis l'aqueduc, au sud, jusqu'à la rivière des Outaouais, au nord.
- (ii) Par un processus de consultation, le Plan de secteur du cœur de la capitale sera terminé en 2001-2002.
- (iii) Au cours des prochains exercices, on achèvera d'autres éléments du Plan directeur des terrains urbains (Plan du secteur est en 2003-2004, Plan du secteur ouest en 2004-2005 et Plan du secteur sud en 2005-2006).
- (iv) D'ici 2002-2003, la CCN terminera la mise à jour du Plan directeur du parc de la Gatineau.

##### Approbatons de l'utilisation et du design des terrains fédéraux

- (i) D'ici 2003-2004, la CCN établira des critères pour déterminer les principaux paysages culturels de la RCN ainsi que des lignes directrices pour les protéger.
- (ii) Pendant la période de planification, la CCN assurera l'établissement d'un dépôt approprié pour chacune de ses grandes collections d'objets. Les priorités seront la collection de la maison du colonel By et les objets historiques provenant du parc du Lac-Leamy.

##### Planification du transport

- (i) D'ici 2001-2002, la CCN collaborera avec ses partenaires afin de réaliser une étude conjointe d'évaluation environnementale en vue, d'une part, de déterminer l'emplacement et les effets des futurs ponts interprovinciaux et, d'autre part, de mettre en place un réseau de périphériques répondant aux besoins de la RCN. La CCN travaillera aussi avec ses partenaires à établir une autorité interprovinciale du transport.
- (ii) D'ici 2001-2002, la CCN contribuera à une étude conjointe de planification concernant un service de transport interprovincial rapide.

### III. Gestion et aménagement des biens immobiliers

#### OBJECTIFS

- Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.
- Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

#### STRATÉGIES

- Protéger les terrains naturels et les constructions grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection, et par l'application de normes de qualité et de service appropriées.
- Jouer le rôle d'intendant de la capitale, en assurant la préservation, la protection et l'usage durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.
- Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air, pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et pour faire la promotion et l'animation de la RCN.
- S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le cœur de la capitale.
- Aménager le réseau de sentiers récréatifs et élaborer les services connexes à titre d'éléments clés de la Stratégie de la capitale verte.

#### EN BREF

Les biens immobiliers constituent le fondement de tous les autres aspects des activités de la CCN. Dans le contexte de leur gestion, il incombe de sauvegarder et de préserver les plus grands trésors du patrimoine

culturel et naturel de la région. Bien que, au cours des dernières années, elle se soit départie de beaucoup de biens de nature municipale ou qu'elle en ait confié la responsabilité à d'autres, la CCN demeure le plus grand propriétaire foncier de la RCN. **Gestion des terrains et des biens** La CCN est responsable de l'entretien et de la réfection de son infrastructure immobilière, y compris les ponts, les promenades, les parcs et les sentiers. Elle appliquera les normes établies en matière de pratiques de gestion et de protection de l'environnement, afin d'établir un équilibre entre la préservation et l'utilisation. Dorénavant, la CCN consacrera la plupart de ses crédits d'immobilisations à la réfection, tout en essayant d'obtenir un financement fédéral garanti pour pouvoir continuer d'édifier la capitale. En outre, sous réserve de leur disponibilité et de conditions de marché adéquates, la CCN continuera d'aliéner les terrains excédentaires. Les recettes provenant de la vente des terrains serviront à l'acquisition de terrains écologiquement sensibles et à la réfection des biens existants. **Programme pluriannuel des immobilisations (PPI)** Dans le contexte du PPI, les principales initiatives de réfection prévues pour la période de planification incluent l'achèvement de la réfection du pont Champlain et des projets de réfection des résidences officielles, de parcs urbains situés notamment dans le cœur de la capitale, de la promenade de l'Outaouais et de certains viaducs des promenades. (Voir l'annexe C). On a obtenu des fonds pour des projets d'immobilisations concernant les résidences officielles et pour le fonctionnement de celles-ci, et les plans sont en train d'être révisés. **Gestion de l'environnement** La CCN verra à réaffirmer sa philosophie relative à l'environnement et à définir des approches à long terme qui soient proactives. **Production de recettes** Les recettes provenant de la location continueront d'être établies en fonction des taux du marché. On fera preuve d'imagination dans la conception de programmes de frais d'utilisation, afin d'obtenir l'appui du public, au besoin. **Édification de la capitale** Le *Plan de la capitale du Canada* signale de nouvelles possibilités d'acquisition et d'aménagement

stratégiques de terrains, surtout dans le cœur de la capitale. La CCN s'apprête à demander des fonds pour de nouveaux projets d'immobilisations qui seraient lancés pendant la période de planification. **Mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale**

La CCN prévoit sept initiatives dans ce secteur. Pendant la période de planification et sous réserve de l'approbation des fonds nécessaires, on se concentrera surtout sur le réaménagement de la rue Sparks et des plaines LeBreton et sur le prolongement du boulevard de la Confédération. **Stratégie de la capitale verte** Par l'élaboration, la mise à jour et la promotion de produits et de services matériels et non matériels, la CCN accroîtra la visibilité de ses sites, y attirera un nombre optimal de visiteurs et fera la promotion des valeurs écologiques. Elle mettra en œuvre une stratégie de la capitale verte (dont les principaux éléments seront le système de sentiers récréatifs et la patinoire du canal Rideau) qui s'adressera aux marchés des aventures « douces » et de l'écotourisme.

#### INDICATEURS DE RENDEMENT

##### Gestion des terrains et des biens

- (i) La CCN préparera et appliquera les règlements suivants afin d'assurer la protection et la gestion des terrains de la CCN :
- en 2001-2002, elle appliquera le *Règlement de la CCN concernant les animaux domestiques*;
  - en 2002-2003, elle entreprendra la révision du *Règlement sur la circulation et la propriété*;
  - d'ici 2005-2006, elle appliquera, au besoin, la version révisée du *Règlement sur la circulation et la propriété*.
- (ii) La CCN préparera et appliquera des plans de gestion foncière, conformément aux dates d'achèvement des plans directeurs :
- 2002-2003 : Plan de gestion du secteur du cœur de la capitale;
  - 2003-2004 : Plan de gestion du parc de la Gatineau;
  - 2004-2005 : Plan de gestion du secteur est;
  - 2005-2006 : Plan de gestion du secteur ouest.
- (iii) D'ici 2003-2004, la CCN mettra en œuvre les principaux éléments d'un système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant :
- d'ici 2001-2002, les gabarits et les éléments du module des ententes qui concernent les inventaires seront élaborés;
  - d'ici 2002-2003, on étendra l'inventaire de base pour appuyer d'autres applications, dont celles qui se rapportent au Système d'information géographique, aux ententes et à la gestion du cycle de vie (GCV);
  - d'ici 2002-2003, l'élément relatif à la GCV sera achevé, ainsi que le module concernant l'environnement.
- (iv) D'ici 2002-2003, la CCN exécutera un nouveau marché de prestation de services de loisirs et d'entretien dans le parc de la Gatineau.
- (v) En 2001-2002, la CCN conclura une entente avec la Ville d'Ottawa et la Ville de Hull pour l'entretien conjoint du boulevard de la Confédération.

### Programme pluriannuel des immobilisations (PPI)

(i) Pendant la période de planification, la CCN exécutera le PPI, notamment :

- en effectuant des travaux dans les résidences officielles :
  - en 2001-2002, elle remplacera le toit du 7, Rideau Gate;
  - d'ici la fin de 2002-2003, elle aura remis en état l'avant-cour de Rideau Hall et installé un système d'irrigation des terrains au moyen d'eau non traitée provenant de la rivière;
  - d'ici la fin de 2005-2006, à Rideau Hall, elle aura résolu les problèmes et les pénuries concernant les locaux à bureaux et installé, pour le site, une ligne d'alimentation électrique souterraine de plus forte capacité;
- d'ici 2001-2002, en achevant la réfection du pont Champlain.

### Production de recettes

(i) Sur le plan des recettes, la CCN atteindra les objectifs suivants pendant la période de planification :

- en 2001-2002, des recettes de 11 900 000 \$ proviendront des activités de location;
- des recettes de 3 489 000 \$ proviendront de servitudes et de permis d'occupation pendant la période de planification (613 000 \$ en 2001-2002);
- des recettes annuelles de 500 000 \$ découleront des baux fonciers, surtout de celui du site Sussex-MacKenzie;

- des recettes annuelles de 6 000 000 \$ proviendront de l'aliénation de terrains.

(ii) En 2003-2004, on élaborera une politique sur les frais d'utilisation, et, en 2004-2005, on établira, en fonction de celle-ci, une stratégie révisée de mise en œuvre du programme de frais d'utilisation.

### Gestion de l'environnement

(i) Pendant la période de planification, la CCN mettra en œuvre sa stratégie renouvelée de gestion de l'environnement, qui comprendra des objectifs et des étapes spécifiques dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la gestion de l'utilisation des terrains et de la bonne intendance de l'environnement.

(ii) Pendant la période de planification, la CCN terminera la phase I de l'évaluation environnementale de tous ses sites contaminés de haute et moyenne priorités, ce qui représente plus de 600 biens immobiliers. Elle exécutera aussi la phase II de l'évaluation environnementale détaillée et, au besoin, l'évaluation des risques, la gestion, le nettoyage et la surveillance des sites qui présentent un risque élevé d'impact sur la santé humaine ou qui ne se conforment pas aux normes environnementales. La CCN réalisera l'évaluation environnementale de site de toutes les propriétés visées par des transactions.

(iii) De 2001 à 2006, la CCN évaluera, aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, l'incidence de l'ensemble de ses projets, de ses aménagements et de ses transactions sur l'environnement. Elle effectuera aussi l'évaluation environnementale stratégique de tous ses plans, conformément à la directive du Cabinet de 1999.

(iv) Pendant la période de planification, la CCN distribuera des exemplaires de ses cartes des priorités environnementales aux propriétaires fédéraux de la RCN et fera la promotion de leur utilisation auprès d'eux. En outre, elle collaborera avec la nouvelle Ville d'Ottawa et d'autres municipalités afin de partager des renseignements sur l'environnement et mettre les cartes à jour.

#### Mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale

(i) En attendant l'établissement de partenariats et les fonds du gouvernement, en 2001-2002, la CCN terminera un plan d'assainissement environnemental des plaines LeBreton et commencera les travaux connexes d'ici 2002-2003.

(ii) D'ici avril 2001, la CCN achèvera la construction du Pavillon Canada-Monde, dans le parc des Chutes-Rideau.

(iii) En attendant l'obtention d'un financement, d'ici 2001-2002, la CCN obtiendra toutes les approbations nécessaires pour procéder à la mise en œuvre de la revitalisation de la rue Sparks.

(iv) Pendant la période de planification, en attendant l'approbation du Cabinet, la CCN commencera à mettre en œuvre le *Plan de la capitale du Canada*, en insistant sur le Plan de secteur du cœur de la capitale.

#### Stratégie de la capitale verte

(i) En 2001-2002, on tiendra compte des résultats des parties I et II du sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte, qui comprendra, en tant qu'un de ses principaux objectifs pour la période de planification, l'élaboration d'un plan de programme portant spécifiquement sur les sentiers récréatifs.

(ii) Avec des partenaires, la CCN prendra les initiatives suivantes concernant les sentiers récréatifs :

- d'ici 2004-2005, la mise à jour du Plan stratégique d'aménagement pour un Réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale, de 1994;
- d'ici 2005-2006, un plan quinquennal d'amélioration du réseau des sentiers récréatifs, qui porterait notamment sur l'ajout des tronçons manquants, la réfection et le réseau de la Ceinture de verdure.

(iii) En 2001-2002, la CCN fournira des lieux et l'infrastructure pour les Jeux de la Francophonie.

(iv) En 2001-2002, la CCN augmentera le nombre de visiteurs au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau et à son kiosque saisonnier à 60 000 personnes (une hausse de 26 p. 100 par rapport à 1999-2000). De plus, pendant la période de planification, on mettra au point une carte de commentaires afin de mesurer la satisfaction des visiteurs, en visant un taux de satisfaction de 80 p. 100.

## IV. Services de l'entreprise

### OBJECTIF

- Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de toute la CCN et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

### STRATÉGIES

- Prendre des dispositions pour reconstituer la base des ressources humaines de la CCN, afin de promouvoir un effectif consciencieux et motivé, et élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pendant la période de planification.
- Exploiter les technologies de l'information qui offrent un avantage stratégique à la CCN et facilitent une gestion efficace et efficiente.
- Mettre en œuvre des mesures destinées à faire mieux connaître les réalisations et les activités de la CCN et à les faire apprécier davantage du public.
- Réaliser des recherches stratégiques et tactiques, d'une part, afin d'informer les décideurs en vue de la planification stratégique et, d'autre part, afin de soutenir les essais de concepts relatifs à de nouveaux programmes, services et produits et d'aider à l'évaluation de l'efficacité des programmes.

### EN BREF

Les Services de l'entreprise fournissent la vision, les outils et les processus sans lesquels la CCN ne peut fonctionner d'une manière responsable et efficace.

**Ressources humaines** La relativité des salaires constitue un défi constant. La CCN prend des mesures pour planifier le renouvellement et la relève des effectifs et pour récompenser et conserver ses précieux employés.

**Technologie** Conformément aux exigences de l'initiative « Gouvernement en direct », la CCN améliorera ses processus de consultation publique par des

mécanismes faisant appel aux technologies électroniques. Elle intégrera Internet dans ses stratégies de marketing et de communication et examinera de près le cyber-commerce comme moyen de servir ses nombreux publics.

**Gestion électronique des documents (GED)** Le projet pilote de GED sera prolongé d'une autre année, à la suite de quoi on formulera des recommandations sur les investissements futurs.

**Communications et positionnement de la Commission de la capitale nationale** La CCN a lancé plusieurs initiatives d'évaluation et d'amélioration de l'attitude du public. L'une des plus importantes est l'étude sur la structure d'autorité où sont formulées les recommandations suivantes : l'organisation de réunions régulières des membres du conseil d'administration de la CCN avec des groupes d'intérêts; l'établissement d'un nouveau processus de consultation en quatre étapes; l'organisation d'une assemblée générale annuelle à laquelle le public sera invité à assister. En outre, la CCN a créé une nouvelle direction qui se chargera des communications, des consultations et des relations extérieures, tous les secteurs d'activités étant étroitement liés à un programme de communications axé sur l'avenir.

**Recherche** La CCN continuera de réaliser des recherches stratégiques et tactiques dans le contexte de son plan de recherche triennal.

### INDICATEURS DE RENDEMENT

#### Ressources humaines

- En 2001-2002, la CCN visera à consacrer 3 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 37 heures par personne à la formation et au perfectionnement des employés.
- En 2001-2002, dans le cadre de son initiative de renouvellement des ressources humaines, la CCN :
  - mettra en œuvre son système révisé d'évaluation des postes et mettra à jour son système de classification, tel qu'il a été indiqué;
  - appliquera la phase II (gestionnaires intermédiaires et directeurs) du plan de gestion de la relève;

- évaluera les mesures prises à la suite de l'initiative sur les valeurs de la CCN.
- (iii) En 2001-2002, la CCN mettra en œuvre des stratégies pour se conformer à la version révisée de la partie II du *Code canadien du travail*.
- (iv) En 2001-2002, la CCN achèvera la seconde ronde de négociations collectives.
- (ii) En 2001-2002, on continuera à soutenir le projet pilote de gestion électronique des documents et on présentera des recommandations pour les phases subséquentes.
- (iii) En 2003-2004, la CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.

### Technologie

(i) De 2001-2002 à 2003-2004, la CCN participera, de la manière suivante, à l'atteinte et à la promotion de l'objectif fixé au sujet de Gouvernement en direct (GED) :

- En 2001-2002 et au-delà, elle intensifiera ses efforts pour utiliser davantage Internet comme élément clé de ses programmes de marketing et de rayonnement.
- En 2001-2002, elle commencera à utiliser Internet comme partie intégrante de son processus de consultation publique.
- En 2001-2002, elle amorcera sa transformation en organisme axé sur Internet. D'ici le 31 décembre 2004, elle aura terminé cette transformation, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le cadre de l'initiative GED.
- En 2001-2002, la CCN favorisera l'élaboration d'une « capitale virtuelle » de concert avec les autres membres du portefeuille du Patrimoine, afin d'améliorer l'accès des Canadiens et des étrangers à « l'expérience de la capitale canadienne ». D'ici l'exercice 2002-2003, on aura terminé l'élaboration d'un concept et d'une stratégie de mise en œuvre pour cette initiative, avant d'appliquer la phase I en 2003-2004, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le contexte de l'initiative GED.

### Communications et positionnement de la CCN

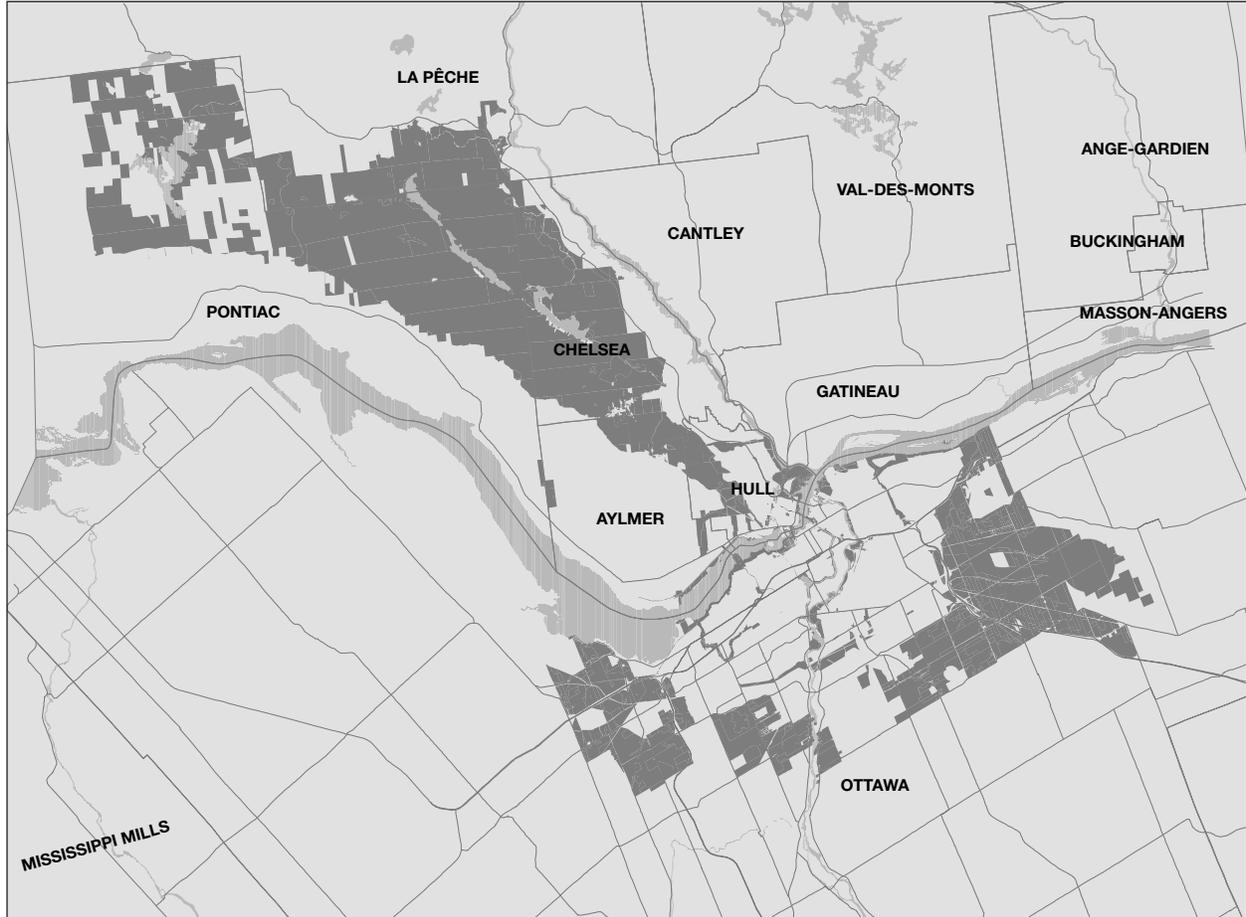
- (i) En 2001-2002, la CCN élaborera un plan stratégique pour les communications et le marketing.
- (ii) Comme suite à l'énoncé des valeurs de la CCN, cette dernière consultera ses employés en vue d'établir une nouvelle stratégie de communication interne.
- (iii) En 2001-2002, la CCN formulera une politique officielle de consultation publique, prévoyant la participation de la population à l'élaboration des politiques.
- (iv) En 2001-2002, la CCN mettra en œuvre des mesures afin d'améliorer ses relations avec divers échelons de gouvernement et le public.

### Recherche

- (i) Les résultats des études menées conformément au Plan de recherche de la CCN seront précis, opportuns et pertinents.
- (ii) Au cours de l'été 2002 et pour faire suite aux sondages repères de 2000-2001, on effectuera un sondage d'opinion publique pour déterminer dans quelle mesure le public connaît et soutient la CCN.

# Annexe A :

Carte des terrains appartenant à la CCN



■ Carte des terrains appartenant à la CCN

## Annexe B :

Comparaison des résultats — Examen du rendement récent de la CCN au 30 novembre 2000



### 1. Programmation et animation de la région de la capitale nationale

**Réalisations** — En 2000-2001, on a beaucoup insisté sur les programmes spéciaux consacrés au millénaire. À cet égard, l'une des vedettes a été le programme de visites familiales, Fêtons le Canada dans les capitales, qui, pour la première fois, englobait les quatorze capitales canadiennes et a attiré un nombre record de 1 320 participants. La randonnée du futur, programme national de participation destiné aux jeunes de 18 à 24 ans, a également connu un grand succès. Un nouveau spectacle son et lumière a attiré des foules record sur la colline du Parlement et obtenu des critiques favorables. Haut en couleur, un guide d'interprétation de 140 pages, intitulé *Une aventure dans la capitale* — Guide de découverte de la région de la capitale du Canada, a été achevé à temps pour l'inauguration du boulevard de la Confédération le 30 juin et a obtenu le prestigieux Gold Pinnacle Award de l'International Festival and Events Association. Par ailleurs, un sondage de grande envergure, réalisé pendant le Bal de Neige de l'an 2000, a confirmé que cette activité avait attiré un nombre record de 1,6 million de visiteurs et engendré 143,5 millions de dollars en retombées économiques. En outre, plus de 98 p. 100

des visiteurs du Bal de Neige ont déclaré que l'activité répondait à leurs attentes, voire les dépassait. Poursuivant son œuvre qui consiste à créer une capitale revêtant une grande signification symbolique pour les Canadiens, la CCN a, tout au long de l'exercice, coordonné la construction de quatre monuments commémoratifs qui seront dévoilés en 2001.

**Écarts** — Après plusieurs années d'insistance sur les programmes consacrés au millénaire, la CCN s'est tournée vers l'élaboration d'un plan de programmation « après millénaire ». L'Organisation des capitales canadiennes a approuvé le remaniement du programme de visites familiales. Toutefois, pour pouvoir maintenir ce programme ainsi que La randonnée du futur, il faut trouver des commanditaires et des partenaires, ce qui est encore incertain. L'inauguration du Pavillon Canada-Monde, d'abord prévue pour le printemps 2000, a été retardée à cause de problèmes relatifs à l'emplacement. Cependant, le nouveau programme de construction se déroule conformément au budget et à un échéancier révisé prévoyant l'inauguration de l'édifice au printemps 2001.

### 2. Planification de la région de la capitale nationale

**Réalisations** — Dans ce domaine, la réalisation exceptionnelle de l'an 2000 a été la mise au point définitive et la distribution du *Plan de la capitale du Canada*, qui fait suite au plan Gréber (1950) et au *Schéma d'aménagement des terrains fédéraux* (1988). Le nouveau plan guidera l'aménagement de la capitale au cours des cinquante prochaines années. En collaboration avec des partenaires régionaux et sans attendre l'exercice 2001-2002, la CCN a lancé une étude conjointe du transport régional et interprovincial. Elle a également effectué des évaluations environnementales des sites contaminés de haute et moyenne priorités, conformément au plan d'évaluation environnementale des sites.

**Écarts** — La consultation sur le concept du cœur de la capitale a montré un intérêt marqué de la part du public local. Pour permettre une analyse approfondie des résultats des consultations, on a reporté à 2001-2002 l'élaboration du Plan de secteur du cœur de la capitale. L'évaluation environnementale relative à la construction d'un nouveau pont interprovincial a également été reportée au prochain exercice financier, afin que l'on puisse consulter davantage les municipalités.

### 3. Gestion et aménagement des biens immobiliers

**Réalisations** — Le plus important projet d'aménagement des années 1990, le boulevard de la Confédération, a été achevé en l'an 2000. En ce qui concerne le transfert des coûts d'entretien et de réfection de certaines routes et de certains parcs dans le cadre d'un échange avec la Ville de Hull, on a conclu une entente de principe, le projet devant être terminé au plus tard en 2000-2001. À la fin de novembre 2000, les recettes recueillies pour l'exercice financier par suite de l'aliénation de terrains se sont élevées à 3 323 138 \$. Par ailleurs, la reconstruction du pont Champlain se déroule conformément à l'échéancier. À l'heure actuelle, on a exécuté la moitié des travaux et on prévoit un achèvement substantiel pour le début de 2001-2002. Une étude de la stratégie d'aménagement a été lancée pour soutenir l'aliénation des terrains des plaines LeBreton; certains organismes publics se sont déjà montrés intéressés à déménager sur ce prestigieux nouvel emplacement. Des tronçons du Sentier transcanadien qui traversent des terrains de la CCN dans le parc de la Gatineau, le parc du Lac-Leamy et la Ceinture

de verdure ont été achevés et inaugurés. La première partie du sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale a confirmé les statistiques annuelles suivantes : plus d'un million de visites dans le seul secteur des promenades du parc de la Gatineau, plus de 250 000 visites du réseau de sentiers d'hiver du Parc et, plus de 550 000 visites du secteur Stony Swamp de la Ceinture de verdure.

**Écarts** — La CCN a conclu des ententes ou poursuit ses négociations en vue de l'acquisition des principales propriétés nécessaires au réaménagement de la rue Sparks. Plusieurs projets d'immobilisations ont été achevés dans les résidences officielles (plus particulièrement à Rideau Hall et à Stornoway). Toutefois, on révisé les plans de travail, de même que l'envergure et le moment de l'exécution de certains projets. Étant donné les faibles taux d'occupation des immeubles à bureaux de la région, on prévoit que les revenus provenant des baux dépasseront le montant cible de 9 350 000 \$.

### 4. Services de l'entreprise

**Réalisations** — L'étude sur la structure d'autorité, qui devrait avoir une incidence considérable sur les relations de la CCN avec ses partenaires et le public, a été achevée avec succès, et le rapport connexe a été approuvé par le conseil d'administration et diffusé vers la fin de l'an 2000. La phase I du Programme de gestion de la relève est en cours. Le site Web institutionnel est en bonne voie de réalisation; son architecture est en place et on commencera à travailler sur le contenu et la conception, en vue d'un lancement au début de 2001-2002. Un programme exhaustif de recherche comprenait notamment une étude du marché des personnes âgées.

**Écarts** — Il est possible que la CCN subisse bientôt une vague de retraites parmi les cadres supérieurs. Une partie de la phase II du Programme de gestion de la relève a été reportée à 2001-2002, afin que puisse être élaboré un processus plus vaste de perfectionnement des candidats aux postes qui seront vacants. La mise au point du module relatif aux ententes du Système intégré d'information sur la gestion des biens (SIIGB) a pris plus de temps que prévu à cause d'autres priorités de la CCN et du roulement des effectifs. Par conséquent, on élabore présentement un calendrier révisé pour la mise en œuvre du projet de SIIGB.

## Annexe C :

### Programme pluriannuel des immobilisations (PPI)

#### Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2006

(en milliers de dollars)

	Années précédentes	2001 Prévision	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection
Boulevard de la Confédération	46 253	3 751	822	550	200	0	0
Réfection du pont Champlain	13 678	17 168	9 451	665	0	0	0
Résidences officielles	28 088	3 789	18 576	1 000	1 000	1 000	0
33, chemin Scott (Centre des visiteurs du parc de la Gatineau)	3 106	233	0	0	0	0	0
Pavillon Canada-Monde (parc des Chutes-Rideau)	1 396	4 113	0	0	0	0	0
Initiative pour le cœur de la capitale *	0	840	4 850	0	0	0	0
L'ouest du cœur de la capitale (plaines LeBreton)	998	339	0	0	0	0	0
Sentiers récréatifs et tours d'observation de la Ceinture de verdure	344	439	200	600	600	600	200
Parcs du cœur de la capitale et parcs urbains	8 891	1 063	870	2 595	1 935	450	50
Sentiers récréatifs de la rivière des Outaouais	90	0	560	0	0	0	0
Installations au lac Leamy	1 648	0	140	360	730	100	100
Promenades de la rivière des Outaouais et ponts de la promenade	1 071	12	670	1 570	1 233	1 750	0
Stabilisation du rivage et sentiers de la rivière Gatineau	441	205	580	0	200	0	0
Programmes environnementaux et de redressement	241	378	614	602	602	510	250
Autres projets	28 507	4 902	8 326	16 931	12 501	17 545	20 330
	<u>134 752</u>	<u>37 232</u>	<u>45 659</u>	<u>24 873</u>	<u>19 001</u>	<u>21 955</u>	<u>20 930</u>

\* Selon les fonds approuvés par le Conseil du Trésor.

## Annexe D : États financiers

### Bilan au 31 mars, de 2000 à 2006

	(en milliers de dollars)						
<b>ACTIF</b>	2000 Réal	2001 Prévision	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection
À court terme	71 446	44 592	27 702	19 298	12 731	12 338	11 968
Compte en fiducie	4 716	4 827	4 936	5 043	5 147	5 248	5 344
Immobilisations	405 000	452 077	481 614	488 372	489 037	492 716	495 254
	<u>481 162</u>	<u>501 496</u>	<u>514 253</u>	<u>512 713</u>	<u>506 915</u>	<u>510 302</u>	<u>512 565</u>
<b>PASSIF ET AVOIR</b>							
À court terme	20 964	15 100	15 215	15 355	15 305	15 300	15 250
À long terme	21 158	22 061	23 379	24 720	26 104	27 201	28 405
Avoir du Canada	439 040	464 335	475 659	472 638	465 506	467 801	468 910
	<u>481 162</u>	<u>501 496</u>	<u>514 253</u>	<u>512 713</u>	<u>506 915</u>	<u>510 302</u>	<u>512 565</u>

## État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2006

	(en milliers de dollars)						
<b>REVENUS</b>	2000 Réal	2001 Prévision	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection
Opérations de location et servitudes	13 716	14 753	14 742	14 845	14 843	13 464	13 425
Sous-location du siège social	1 221	1 257	1 257	1 257	1 257	1 257	1 257
Intérêts	3 640	3 114	2 095	1 533	1 243	1 028	1 041
<b>Commanditaires</b>							
Commandites monétaires	727	1 111	825	825	825	825	825
Commandites en biens et services	850	500	500	500	500	500	500
Frais d'accès aux usagers	1 127	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	2 456	7 692	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Autres revenus et recouvrements	3 613	3 359	2 158	2 712	2 712	3 028	3 028
	<u>27 350</u>	<u>32 786</u>	<u>26 776</u>	<u>26 871</u>	<u>26 580</u>	<u>25 302</u>	<u>25 276</u>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>							
Planification de la région de la capitale nationale	1 946	2 126	1 985	1 987	1 987	1 988	1 987
Gestion et aménagement des biens immobiliers	53 066	61 653	60 194	60 664	60 873	59 829	59 943
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	15 900	16 646	13 947	13 910	13 847	13 456	13 468
Services de l'entreprise	20 862	24 335	24 386	24 887	24 961	24 690	24 726
Règlement de la plainte sur la parité salariale	0	4 362	0	0	0	0	0
	<u>91 774</u>	<u>109 122</u>	<u>100 512</u>	<u>101 449</u>	<u>101 668</u>	<u>99 962</u>	<u>100 123</u>
Frais d'exploitation avant crédits parlementaires	(64 424)	(76 336)	(73 735)	(74 577)	(75 088)	(74 661)	(74 847)
Crédits parlementaires	53 302	63 427	59 039	59 039	59 039	59 039	59 039
<b>FRAIS D'EXPLOITATION NETS</b>	<u>(11 122)</u>	<u>(12 909)</u>	<u>(14 696)</u>	<u>(15 538)</u>	<u>(16 049)</u>	<u>(15 622)</u>	<u>(15 808)</u>

## État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2006

	(en milliers de dollars)						
	2000 Réal	2001 Prévision	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection
<b>EXPLOITATION</b>							
Solde au début de l'exercice	383 544	435 392	460 377	471 351	467 980	460 498	462 443
Frais d'exploitation nets	(11 122)	(12 909)	(14 696)	(15 538)	(16 049)	(15 622)	(15 808)
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	8 829	0	0	0	0	0	0
Dons d'œuvres d'art	42	0	0	0	0	0	0
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	54 099	32 894	25 671	15 067	11 567	17 567	16 567
Prêt en immobilisations	0	5 000	0	(2 900)	(3 000)	0	0
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>435 392</u>	<u>460 377</u>	<u>471 351</u>	<u>467 980</u>	<u>460 498</u>	<u>462 443</u>	<u>463 202</u>
<b>FONDS CANADIANA</b>							
Solde au début de l'exercice	3 156	3 648	3 958	4 308	4 658	5 008	5 358
Dons	492	310	350	350	350	350	350
Solde à la fin de l'exercice	3 648	3 958	4 308	4 658	5 008	5 358	5 708
<b>SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>439 040</u>	<u>464 335</u>	<u>475 659</u>	<u>472 638</u>	<u>465 506</u>	<u>467 801</u>	<u>468 910</u>

## État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2006

	(en milliers de dollars)						
	2000 Réal	2001 Prévision	2002 Projection	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 294)	(23 110)	13 582	(672)	(1 066)	(552)	(530)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 252)	(54 169)	(41 553)	(19 910)	(14 078)	(17 417)	(16 417)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	54 115	37 904	25 681	12 177	8 577	17 577	16 577
Augmentation (diminution) de l'encaisse et dépôts à court terme	21 569	(39 375)	(2 290)	(8 405)	(6 567)	(392)	(370)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	41 188	62 757	23 382	21 092	12 688	6 121	5 728
<b>ENCAISSE ET DÉPÔTS À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>62 757</b>	<b>23 382</b>	<b>21 092</b>	<b>12 688</b>	<b>6 121</b>	<b>5 728</b>	<b>5 358</b>

## Annexe E :

### Résumé des budgets de fonctionnement et des immobilisations

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2002

	(en milliers de dollars)						
<b>FINANCEMENT</b>	2002 Budget	2001 Budget	2001 Prévision	2001 Écart	2000 Budget	2000 Réel	2000 Écart
Crédits de fonctionnement	44 374	41 120	48 948	(7 828)	39 173	40 042	(869)
Crédits de subventions et contributions	14 090	13 839	13 904	( 65)	13 260	13 260	0
Programme des résidences officielles	575	576	575	1	493	0	493
Report	5 882	3 668	8 965	(5 297)	673	7 567	(6 894)
Revenus	20 375	19 561	22 393	(2 832)	18 481	23 140	(4 659)
Effet de la politique de capitalisation (transfert provenant des immobilisations)	0	0	2 354	(2 354)	0	1 120	(1 120)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	699	500	699	(199)	500	422	78
	<u>85 995</u>	<u>79 264</u>	<u>97 838</u>	<u>(18 574)</u>	<u>72 580</u>	<u>85 551</u>	<u>(12 971)</u>
<b>DÉPENSES</b>							
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	11 980	13 013	14 832	(1 819)	12 054	13 865	(1 811)
Planification de la région de la capitale nationale	1 985	1 945	2 126	(181)	1 712	1 946	(234)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	46 245	42 410	49 157	(6 747)	40 247	41 334	(1 087)
Services de l'entreprise	21 323	20 527	21 479	(952)	18 567	19 441	(874)
Règlement de la plainte sur la parité salariale	0	0	4 362	(4 362)	0	0	0
	<u>81 533</u>	<u>77 895</u>	<u>91 956</u>	<u>(14 061)</u>	<u>72 580</u>	<u>76 586</u>	<u>(4 006)</u>
<b>EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES</b>	<u>4 462</u>	<u>1 369</u>	<u>5 882</u>	<u>(4 513)</u>	<u>0</u>	<u>8 965</u>	<u>(8 965)</u>

## Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2000 à 2002

<b>FINANCEMENT</b>	(en milliers de dollars)						
	2002 Budget	2001 Budget	2001 Prévision	2001 Écart	2000 Budget	2000 Réel	2000 Écart
Crédits en immobilisations	13 671	18 749	15 894	2 855	8 749	8 749	0
Coût en immobilisations supplémentaire	0	0	0	0	0	40 000	(40 000)
Remodelage du crédit en immobilisations	0	0	6 000	(6 000)	0	0	0
Programme des résidences officielles	12 000	12 059	11 000	1 059	6 237	5 350	887
Report	17 426	20 000	32 280	(12 280)	0	7 649	(7 649)
Prêt en immobilisations	0	5 000	5 000	0	5 000	0	5 000
Effet de la politique de capitalisation (transfert au fonctionnement)	0	0	(2 354)	2 354	0	(1 120)	1 120
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	4 406	9 746	14 372	(4 626)	23 297	9 860	13 437
	<u>47 503</u>	<u>65 554</u>	<u>82 192</u>	<u>(16 638)</u>	<u>43 283</u>	<u>70 488</u>	<u>(27 205)</u>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Gestion et aménagement des biens immobiliers</b>							
Boulevard de la Confédération	822	1 570	3 751	(2 181)	11 200	11 934	(734)
Pont Champlain	9 451	16 521	17 168	(647)	10 480	5 769	4 711
Résidences officielles	18 576	12 059	3 789	8 270	7 367	2 859	4 508
Acquisitions de biens-fonds	500	20 500	25 521	(5 021)	500	1 340	(840)
Autres projets *	16 810	14 185	12 524	1 661	12 973	15 394	(2 421)
	<u>46 159</u>	<u>64 835</u>	<u>62 753</u>	<u>2 082</u>	<u>42 520</u>	<u>37 296</u>	<u>5 224</u>
Services de l'entreprise	1 344	719	2 013	(1 294)	763	912	(149)
	<u>47 503</u>	<u>65 554</u>	<u>64 766</u>	<u>788</u>	<u>43 283</u>	<u>38 208</u>	<u>5 075</u>
<b>EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES</b>							
	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>17 426</u>	<u>(17 426)</u>	<u>0</u>	<u>32 280</u>	<u>(32 280)</u>

\* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés sous le Programme pluriannuel d'immobilisations (PPI).